

Mardi, le ministre de l'action et des comptes publics a estimé qu'il s'attendait

Les finances de l'Etat ne cessent de s'enfoncer dans le rouge, sous l'effet de la crise déclenchée par l'épidémie de Covid-19. Mardi 2 juin, Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, a dévoilé une nouvelle évaluation du déficit budgétaire pour 2020 : - 220 milliards d'euros. Un montant stratosphérique, qui est supérieur de 36,5 milliards à celui inscrit dans le projet de loi de finances rectificatives adopté au Parlement en avril. Une fois de plus, l'exécutif a dû corriger ses prévisions, les incidences de la récession s'avérant encore plus négatives que celles anticipées il y a quelques semaines.

M. Darmanin a présenté ces chiffres alors qu'il était auditionné, mardi, par la commission des finances et par celle des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Un trou d'une telle ampleur dans les caisses de l'Etat a peu d'équivalent dans notre histoire. «*Je pense qu'il faut remonter aux années de guerre ou à la crise de 1929 pour retrouver des niveaux de déficit de cette ampleur*», commente François Ecalle, fondateur du site Fipeco d'analyse des finances publiques. Une appréciation qu'il avance toutefois avec prudence car les comptes nationaux n'ont commencé à être dressés qu'à partir de la fin des années 1940 : les «*estimations disponibles*» pour la période antérieure «*sont des reconstitutions fragiles*», signale-t-il.

« Le plus dur est devant nous »

Pour spectaculaire qu'elles soient, les données révélées mardi ne constituent pas tout à fait une surprise. Quelques heures avant la prise de parole de M. Darmanin lors d'une visioconférence avec

Le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, le 29 mai, à Paris.

THOMAS SAMSON/AFP



des députés, le ministère des comptes publics avait publié d'autres statistiques, elles aussi éloquentes : à la fin avril, le déficit budgétaire a atteint - 92,1 milliards d'euros, soit presque 25 milliards de plus par rapport au solde enregistré un an plus tôt. Un écart qui, selon Bercy, «*s'expli-*

que notamment» par l'impact du brutal ralentissement de l'activité, à partir de la mi-mars.

Pour amortir le choc, les pouvoirs publics ont accru leurs «*dépenses d'intervention*», par exemple en participant au financement du chômage partiel (+5,5 milliards d'euros) et en alimentant un «*fonds de solidarité pour les entreprises*» (+ 1,5 milliard d'euros). Les recettes de l'Etat, elles, ont souffert du coup de frein infligé à l'économie : ainsi, les rentrées liées à la TVA ont dégringolé (-11,3 milliards par rapport à la fin avril 2019), en raison de la chute de la consommation mais aussi de «*l'accélération des remboursements*» de cette taxe. De même, l'impôt sur les sociétés a vu son rendement baisser (de 4,3 milliards), en grande partie à cause des «*reports de paiement des échéances fiscales*».

Le fait que M. Darmanin revienne à la hausse sa projection de déficit est d'autant moins étonnant que la récession s'annonce pire que prévu : elle pourrait déboucher sur une diminution du produit

intérieur brut (PIB) de 11 % en 2020, comme l'a indiqué, mardi, Bruno Le Maire, le ministre de l'économie. Jusqu'à maintenant, le gouvernement évoquait plutôt un ratio de - 8 %. «*Le plus dur est devant nous*», a admis M. Le Maire.

Dans ce contexte, «*le déficit devrait passer mécaniquement à presque 11 % du PIB*», pronostique M. Ecalle. En prenant en considération les «*mesures nouvelles*» qui doivent être annoncées prochainement pour stimuler l'activité, ce ratio pourrait même, selon lui, se rapprocher de 12 %, soit bien au-dessus de la barre des 3 % fixée dans le traité de Maastricht.

Améliorer le pouvoir d'achat

Le fardeau financier endossé par l'Etat est, certes, «*extrêmement important mais on sait pourquoi on le fait et comment on le finance*», tempore Laurent Saint-Martin, député LRM du Val-de-Marne et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. L'objectif, plaide-t-il, est de soutenir l'économie, ce qui passe par

LR présente un plan de relance

Le parti Les Républicains (LR) a présenté, mardi 2 juin, une proposition de plan de relance pour l'économie française. Décliné en cinq points, le programme de la formation de droite entend agir à la fois sur l'offre pour «*empêcher les faillites d'entreprises et sauver les emplois*», mais aussi sur la demande «*en soutenant les populations fragiles*». Parmi les propositions de LR, une «*année blanche fiscale et sociale pour les TPE et les PME*» ou encore l'augmentation le temps de travail annuel. Autre idée : la création d'un fonds souverain ou encore l'instauration d'une «*préférence locale*» dans la commande publique. Pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail dans un contexte dégradé, le parti souhaiterait une exonération des cotisations sociales pour le potentiel employeur pendant deux ans en échange de la signature d'un CDI. LR insiste par ailleurs sur la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et souhaite organiser un «*Grenelle national de la participation*». Chiffré à 250 milliards d'euros, le plan prévoit aussi la réduction de la TVA sur 1 000 produits alimentaires de première nécessité.

un re-
somm-
les, il
troph-
niste :
marc
«*facil-
moin-
la Fra-
vis-à-
«*exce-
Près
à l'As-
Raba-
peu t
collèg
que q**